



Gap, le 12 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation du réseau électrique Haute-Durance

Le programme des mesures en faveur de la forêt est dressé

Dans le nord des Hautes-Alpes, RTE a engagé l'indispensable modernisation du réseau électrique. Ce chantier de grande ampleur est assorti d'engagements pour préserver l'environnement et la biodiversité. Ainsi, des actions en faveur de la forêt vont être menées sur plus de 40 ha afin de compenser les 7 ha défrichés pour la réalisation du programme de rénovation. Elles sont le fruit d'un dialogue entre les services de l'Etat, l'ONF et le CRPF et représentent un investissement de 183 000 € porté par RTE. Première étape ce 12 juillet : RTE et l'AFAB signent une convention pour la mise en œuvre des actions en faveur des forêts privées qui seront engagées dès l'automne. L'ensemble des travaux forestiers s'achèveront à horizon 2020.

Des défrichements compensés au sextuple

Avec le démontage de 206 km et la mise en souterrain de 100 km de lignes haute tension, la modernisation du réseau de la Haute-Durance permet de réduire de moitié les lignes aériennes d'ici 2020. Pour reconstruire loin des lieux de vie les 100 km de lignes aériennes qui ne pouvaient pas être enterrées, 7 ha de forêt sont défrichés. Cela ouvre à des compensations fixées par un arrêté préfectoral bien au-dessus de l'impact qui n'a pas pu être évité. Ces mesures couvrent en effet plus de 40 hectares et représentent un investissement de 183 250 €. RTE a choisi d'investir cette compensation dans des travaux forestiers à réaliser localement, avec l'aval des services de l'Etat concernés, au lieu de verser l'indemnité à un fond stratégique national pour la forêt et le bois.

Une première convention signée

Un groupe de travail réunissant la direction départementale des territoires (DDT), l'ONF, les services de restauration des terrains en montagne (RTM) et le centre régional de la propriété forestière (CRPF) a acté les mesures. Elles englobent des actions définies et mises en œuvre par l'ONF sur un minimum de 22 hectares de forêts publiques d'une part et d'autre part des actions définies par le CRPF et mises en œuvre par l'Association Forestière pour l'Amélioration des Boisements (AFAB), sur un minimum de 20 hectares de forêts privées. En découle la signature de la convention de partenariat entre RTE et l'AFAB ce 12 juillet 2017, qui couvre 40% des obligations de compensation.

De multiples actions réparties sur le territoire des Hautes-Alpes

Concernant les forêts privées, il s'agit de clairsemier pour favoriser le développement de mélèzes, de cèdres de l'atlas, de pins laricio et de pins noirs, sur les communes de Saint-Sauveur (8 ha), Bénévent-et-Charbillac (4 ha) et La Faurie (9 ha). Pour les forêts publiques, la convention avec l'ONF est en cours de rédaction. Elle devrait notamment inclure des plantations de mélèzes dans les forêts communales de Chorges, Puy-Sanières et l'Argentière-la-Bessée ainsi que des actions destinées à protéger la forêt communale de Saint-Martin de Queyrières. Les derniers travaux sont programmés à l'horizon 2020, alors que les déconstructions de lignes aériennes liées à rénovation du réseau électrique s'achèveront.

D'autres engagements au bénéfice du couvert forestier

Au-delà de ces compensations légales, RTE s'est engagé dans d'autres mesures en faveur du couvert forestier de la Haute-Durance. Sur 15 ha sous les lignes, des essences forestières locales en voie de disparition seront replantées pour constituer des corridors écologiques, dans le cadre du projet soutenu par le programme européen « Life Biodiversité ». Plusieurs groupes d'espèces de faune et flore patrimoniales ou menacées pourront bénéficier de ces futures lisières aménagées.

L'AFAB est une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF) des Hautes-Alpes, qui permet de regrouper le foncier sans transfert de propriété. En devenant membres de l'AFAB, les propriétaires participent à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine forestier et à la dynamique économique du département, tout en concourant à anticiper les changements climatiques.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés